

DECISION DU BUREAU N°B58.22

Le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon,

VU la délibération N° 2020-62-5.4 du 8 juin 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le bureau communautaire et le Président de la CCPO en vertu des articles L. 5211-10 et L. 2122-23 du CGCT,

VU l'accord cadre l'accord-cadre n°2021.16.00, notifié le 7 juin 2021 relatif à des travaux de voirie sur le territoire de la CCPO,

VU l'avenant 1 à l'accord-cadre n°2021.16.00, notifié le 27 juillet 2022 portant modification à la clause de révision des prix notamment la date d'application de la révision des prix ;

Considérant la décision N° B40.22 du 11 juillet 2022 attribuant à la société SPIE BATIGNOLLES DUMAS le marché n°2022.26.00 pour des travaux d'aménagement du carrefour, chemin de la Blancherie et de réfection de voirie chemin de Vénissieux à Saint Symphorien d'Ozon (marché subséquent n°15) pour un montant de 54 993.91 € HT soit 65 992.69 € TTC,

Considérant que la surface de la réfection de la voirie du Chemin de Vénissieux à Saint Symphorien d'Ozon s'avère plus réduite qu'initialement prévue,

Considérant que cet avenant présente une incidence financière sur le montant total du marché soit une diminution à hauteur de 7 142.16 € HT soit 12.99% du montant du marché initial,

DECIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant N°1 au contrat n°2022.26.00 conclu avec la société SPIE BATIGNOLLES DUMAS, située 840 rue de Saint Alban – BP 277 – 38202 VIENNE CEDEX,
- **DE DIRE** que le nouveau montant du marché s'élève à de 47 851.75 € HT soit 57 422.10 € TTC,
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au BP 2022 de la CCPO au chapitre 23,

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du Conseil Communautaire.

St Symphorien d'Ozon,
Le 21/11/2022

Pierre BALLELIO
Président



Nicolas VARIGNY
1^{er} Vice-président



Michel BOULUD
2^{ème} Vice-président

A blue circular official stamp of the University of Bourgogne is partially obscured by a blue ink signature.

Mireille BONNEFOY
3^{ème} Vice-président

A blue circular official stamp of the University of Bourgogne is partially obscured by a blue ink signature.

Timotéo ABELLAN
4^{ème} Vice-président

A blue circular official stamp of the University of Bourgogne is partially obscured by a blue ink signature.

Mattia SCOTTI
5^{ème} Vice-président

A blue circular official stamp of the University of Bourgogne is partially obscured by a blue ink signature.

Jean Philippe CHONE
6^{ème} Vice-président

A blue circular official stamp of the University of Bourgogne is partially obscured by a blue ink signature.

Mise en ligne le.....**2.2. NOV. 2022**.....
Certifiée exécutoire le.....**2.2. NOV. 2022**.....